

Projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc



COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DES PÊCHES MARITIMES ET DES ÉLEVAGES MARINS
DES CÔTES D'ARMOR

Conférence de presse - 14/01/2021 - Pordic



Présentation du dossier

➤ **Éléments de contexte**

Rôle des comités dans la définition de ce projet

Chiffres clés de la pêche costarmoricaine

Les enjeux pour la pêche en baie de Saint-Brieuc

➤ **Engagements pris envers la profession**

➤ **Position du CDPMEM22 sur ce dossier**

➤ **Annexes**

Éléments de contexte

Rôle du/des comités dans ce projet

Des professionnels divisés sur la question.

Mais constatant que ce projet devait voir le jour....

...ont décidé d'être acteur à part entière



Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



**Afin d'accompagner la transition énergétique
et dans l'objectif de bâtir un projet ayant un moindre impact sur l'activité de pêche**



La pêche professionnelle, force de proposition dans la définition de ce projet (2010-2012)

Implantation des éoliennes et choix du type de fondation

- Eviter la zone sud (en orange sur la carte)
- « Avenue » libre (couloir au Sud DECCA 47)
- **Ensouillage de la totalité des câbles**
- Câblage électrique // aux lignes d'éoliennes
- Croisement des câbles limité au maximum
- Fondation de type « Jacket »





Les attentes des professionnels de la pêche

Le respect de ces points ➔ **Maintien de toutes les activités préexistantes**



Apporter des réponses aux professionnels sur :

- Impact de la phase de travaux (bruit/turbidité) et d'exploitation (anodes sacrificielles)
- Travail en concertation avec les professionnels pour élaborer le phasage du chantier



Conditions majeures d'acceptabilité du projet par la profession

Afin que le développement de ce parc éolien ne soit pas au détriment des actions menées par les professionnels de la pêche pour garantir **une gestion durable des ressources halieutiques et la préservation des habitats et des espèces de la Baie de Saint-Brieuc.**

Chiffres clés de la pêche costarmoricaine

La pêche professionnelle embarquée en Côtes d'Armor (2019):

Côtes d'Armor : 267 navires côtiers - 27 navires hauturiers – 800 marins

Taille des navires	Inférieure à 12 mètres	De 12 à 16 mètres	Supérieure à 16 mètres
Répartition	50%	40%	10%



Quelques chiffres (2019)

- 3000 employés dans les entreprises de pêche, de marayage et de transformation
- Un chiffre d'affaires d'environ 130 millions d'euros en Côtes-d'Armor
- Plus de 20 000 tonnes débarquées dans les halles à marées des Côtes-d'Armor

La pêche professionnelle, une activité importante pour le département

2 criées en côtes d'Armor (sur un total de 37 en France)



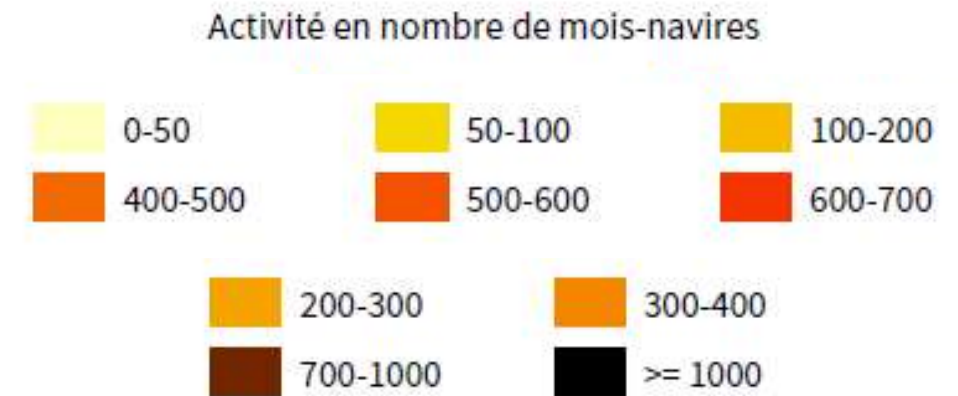
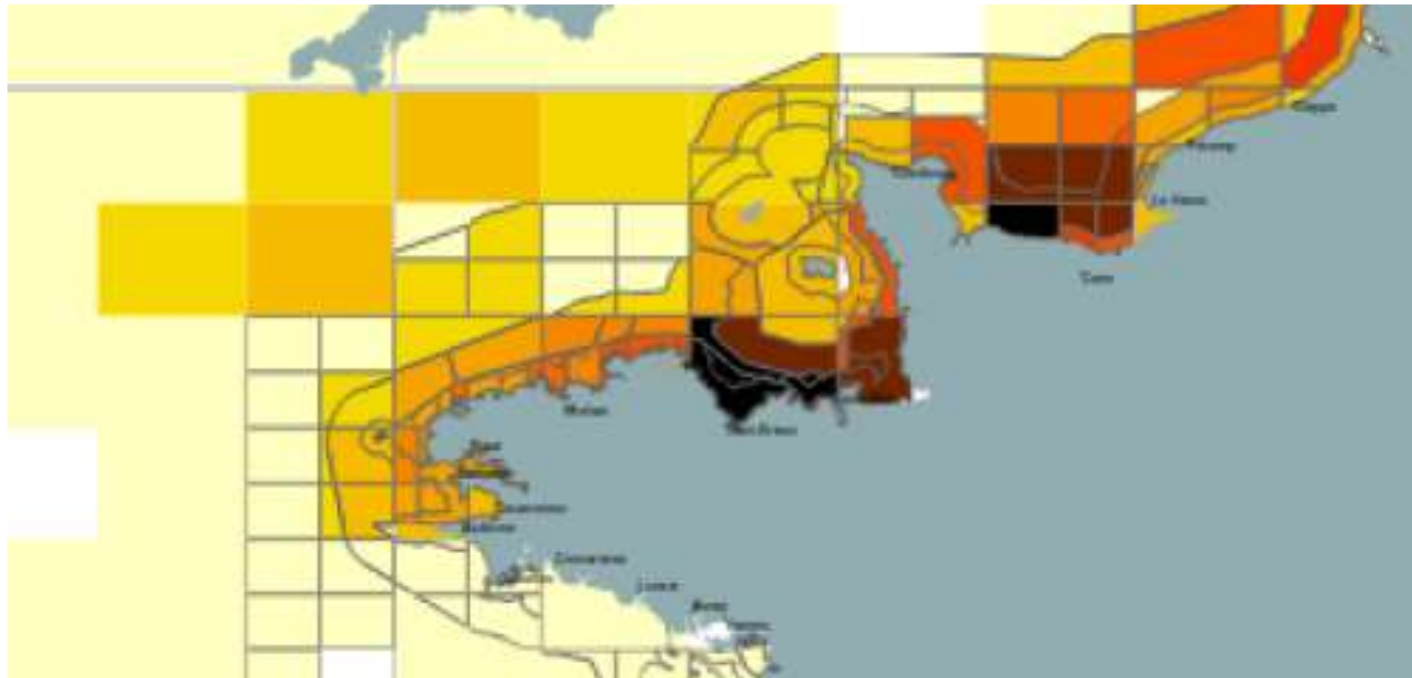
En 2019 :



- **Erquy** : 5^{ème} rang (valeur) – 4^{ème} rang (tonnage)
- **Saint-Quay-Portrieux** : 6^{ème} rang (valeur) – 6^{ème} rang (tonnage)

Les enjeux pour la pêche

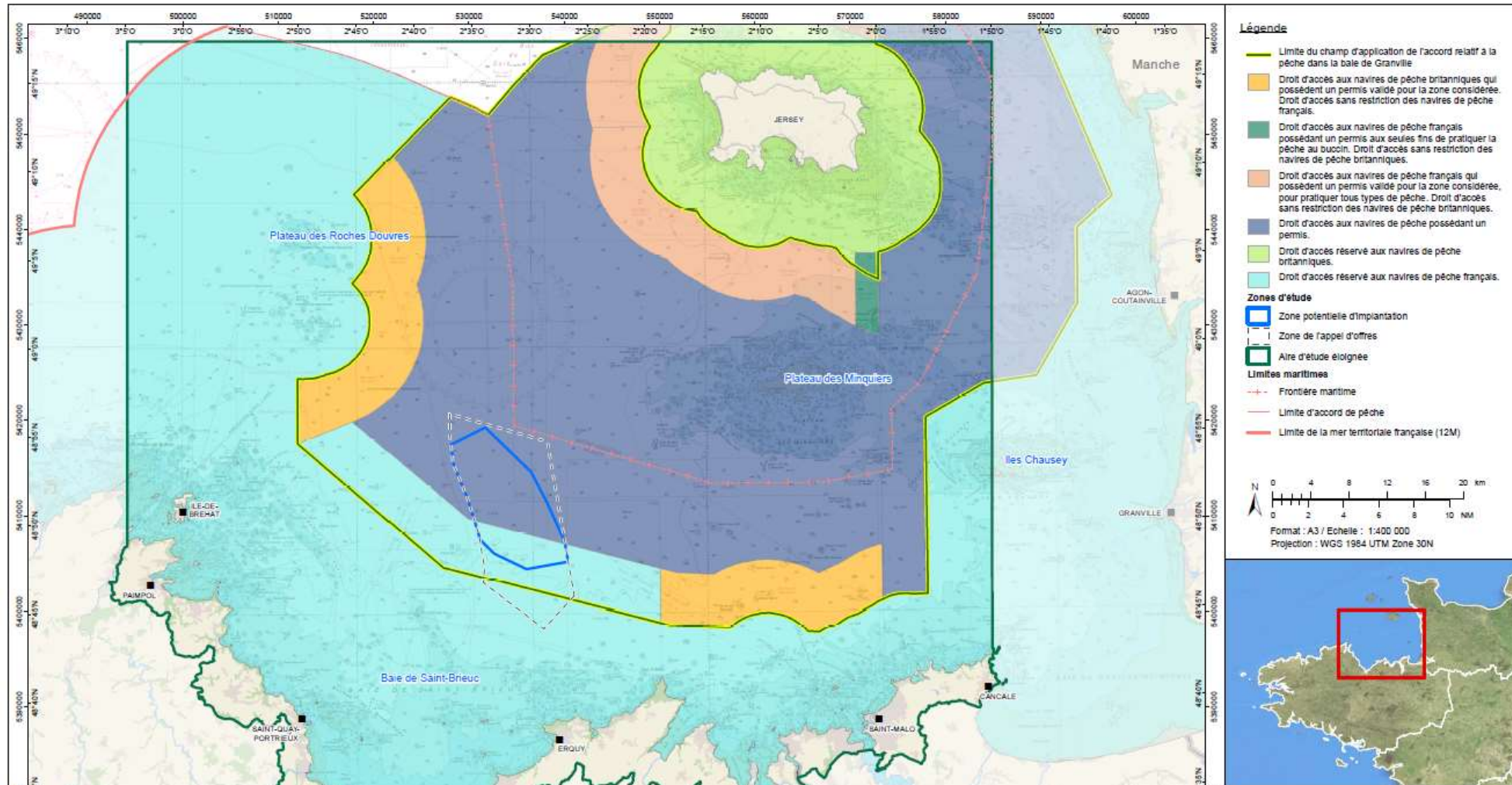
A l'échelle de la façade Manche – Mer du nord, le rectangle statistique 26E7 est celui **où l'activité est la plus importante (2 000 à 3 000 mois/navires ; source IFREMER-2019)**



Activité importante et localement dense. **De nombreux métiers pratiqués en baie de Saint-Brieuc. Les enjeux de cohabitation y sont particulièrement forts**

Les enjeux pour la pêche

Élément structurant pour la pêche : le BREXIT et les incertitudes autour des accords de la baie de Granville et des possibilités de pêche autour des îles anglo-normandes (*source : étude d'impact du parc éolien*)



Les enjeux pour la pêche



La baie de Saint-Brieuc :

- Zone de **frayère** et de **nourricerie** pour de nombreuses espèces
- Couloir de **migration** de l'araignée de mer et de la seiche

Intervention IFREMER -> débat public éolien flottant en Bretagne-SUD (12/10/2020) :

*« Une attention particulière doit être donnée aux habitats remarquables, espèces vulnérables et zones fonctionnelles (**nourriceries, frayères, couloir de migration...**) lors de la planification du projet »*

Zone puit pour les gisements de Coquilles Saint-Jacques du golfe normano-breton

-> IFREMER - programme COMANCHE - 2011-2014

- Résultat du rapport scientifique final du programme de recherche (Foucher et al., 2015) :
- Étude ponctuelle du programme : schémas de dispersion et les échanges larvaires entre les différents stocks adultes de coquille Saint-Jacques en Manche (Nicolle et al., 2013)

➡ il existe au sein de la baie de Saint-Brieuc une zone située entre le parc éolien et la zone de raccordement considérée « *importante pour l'approvisionnement larvaire et le maintien de la ressource coquillière du golfe normano-breton* »

Les enjeux pour la pêche

Zone « puit » pour les gisements de CSJ du golfe normano-breton

-> IFREMER - programme COMANCHE - 2011-2014)

importance de cette zone identifiée comme « *un secteur clé pour la persistance locale des populations* » :

- alimente le gisement de la baie de Saint-Brieuc
- fait partie d'une « *unité fonctionnelle majeure, objet d'échanges larvaires importants et réguliers...importante dans le maintien des populations des gisements du golfe normano-breton et de la côte nord-bretonne.* »

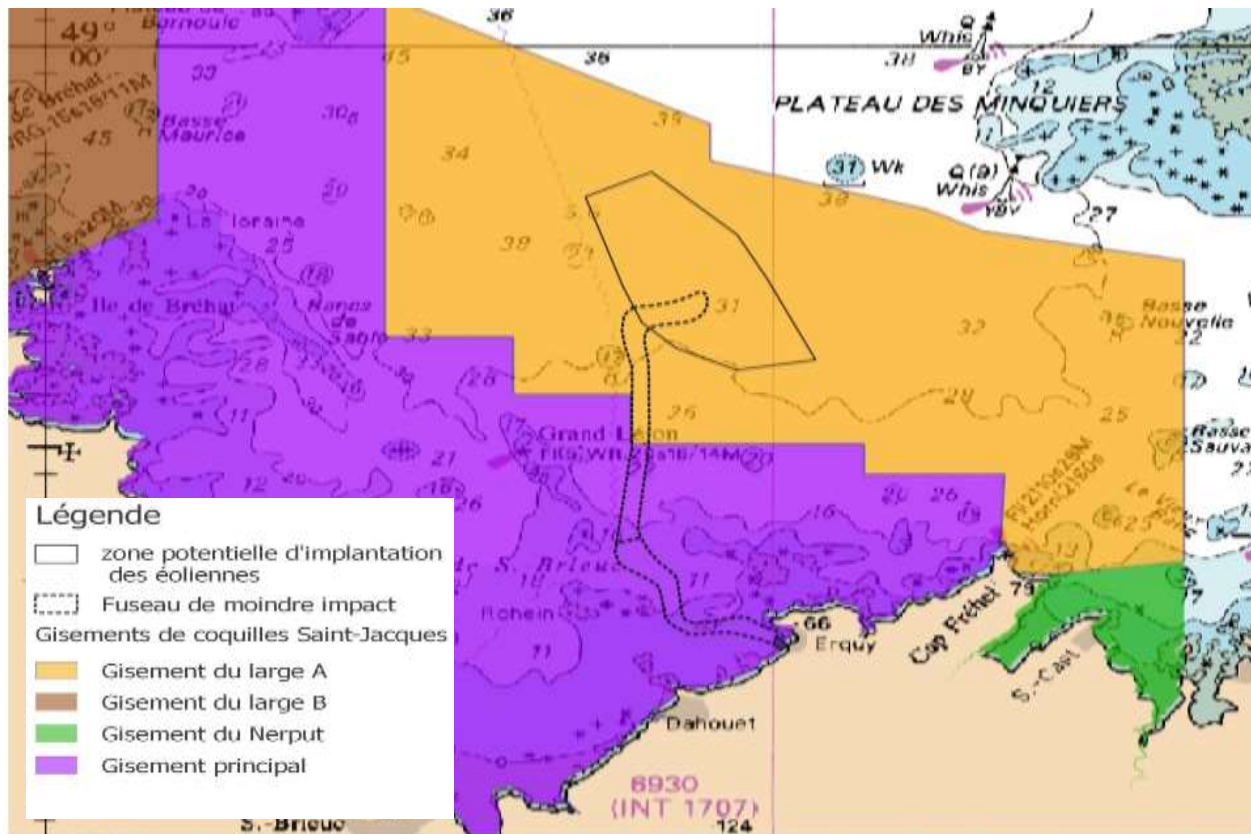


Les enjeux pour la pêche

- **Une ressource riche et diversifiée**

-> Métier principal : la drague à coquille Saint-Jacques (octobre à avril)

-> En complément : 1- 2 voir 3 métiers (casiers, filets, chalut)



Biomasse d'adultes reproducteurs (2014)

Zone d'implantation du projet

742 t

Zone de l'appel d'offre

1747 t



La zone du projet correspondrait au 2^{ème} plus grand gisement breton!!

NB : Le premier étant le gisement principal (en violet sur la carte)

Alimentant en coquilles Saint-Jacques l'ensemble de la baie de Saint-Brieuc

Les enjeux pour la pêche

ZOOM sur la gestion de la coquille Saint-Jacques



Un des plus grand gisement de France de part sa superficie et sa production



70 % des navires de pêche du département pêchent la coquille (183 sur 267)



Activité économique majeure du territoire :

➔ **10,5 millions d'euros** de chiffre d'affaires pour la filière

➔ **1 000 emplois générés** (*1 emploi en mer pour 3 à terre*)

➔ **Fort attachement culturel du territoire** au produit (*nombreuses fêtes locales*)

Les enjeux pour la pêche

ZOOM sur la gestion de la coquille Saint-Jacques

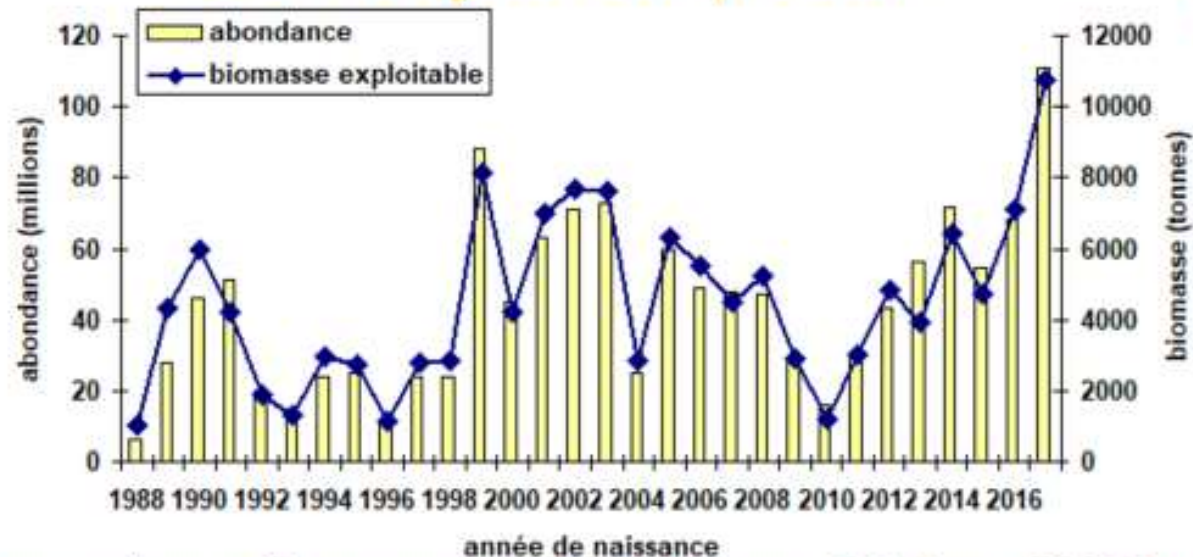
Depuis 45 ans, la gestion du gisement coquillier menée conjointement entre les scientifiques et les professionnels permet le maintien du bon état écologique du stock.

→ Hausse conséquente de la biomasse en 2020

Les enjeux pour la pêche

ZOOM sur la gestion de la coquille Saint-Jacques

Le reliquat de pêche



- Quatre classes d'âge contribuent au reliquat : 3 à 6 ans (13970 t, 10610 t, 8520 t, 6120 t). Reliquat total= 39220 t (26930 t en 2019).

- 3 ans : 111 millions (record) ; 71% atteignent actuellement la taille minimale (76% pour le même âge en 2019). 10740 t sur un total de 13970 t.

Engagement pris envers la profession

Tout au long du développement de ce projet

- Apporter des réponses sur les impacts des phases de construction et d'exploitation (bruit, turbidité, champs électromagnétique, anodes sacrificielles)
- Assurer que les mesures de suivis déployées permettront de mesurer les impacts sur le milieu marin et plus particulièrement sur les ressources halieutiques
- Assurer le maintien des pratiques de pêche pré-existantes

Engagement pris envers la profession

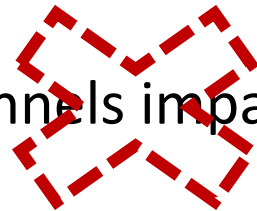
À travers la convention entre le développeur et les instances de pêche
(CDPMEM35, CDPMEM22, CRPMEM Bretagne)

Conventions CDPMEM35, CDPMEM22, CRPMEM Bretagne Avec Ailes Marines et RTE

- Ensouillage des câbles



- Travail en étroite collaboration avec les instances de pêche pour définir le calendrier des travaux et ainsi limiter les incidences du projet sur les ressources et les activités



- Indemnisation des professionnels impactés en phase de construction, d'exploitation et de démantèlement

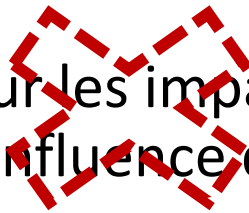
Prescriptions issues des autorisations

Prescriptions issues des autorisations

- Ensouillage des câbles



- Éléments de connaissance sur les impacts des émissions sonores sur la ressource représentative de la zone d'influence des travaux



- Suivi de la turbidité en phase travaux



Position du CDPMEM22

Position du CDPMEM22



Aujourd'hui, au regard :

- Des prises de positions d'Ailes Marines
- Des nombreux incidents qui se sont déroulés ces dernières années
- **Des méconnaissances sur les impacts de ce projet sur les ressources halieutiques et les activités de pêche**
- **De l'amélioration des connaissances sur les fonctionnalités halieutiques de la baie de Saint-Brieuc**
- **Des recommandations IFREMER (débat public éolien flottant en Bretagne Sud)**
- **Du non-respect des engagements pris envers les instances de pêche**
- **Du contexte géopolitique autour des îles anglo-normandes**

➡ **Demande d'annulation du projet de Saint-Brieuc**

- Parce que ce parc ne s'inscrit plus dans la philosophie originelle : « **construire un parc avec les pêcheurs** »
- Pour éviter **un rejet systématique des projets EMR à venir** et améliorer l'acceptabilité sociale des EMR
- Pour que les professionnels de la pêche **continuent d'accompagner la transition énergétique**
- **Pour éviter des affrontements sans précédent** en baie de Saint-Brieuc

Alternative proposée par le CDPMEM22



Adaptée au territoire, respectueuse de l'environnement et des activités de pêche permettant :

- 1- d'être acteurs de la transition énergétique
- 2- de répondre aux besoins de production d'énergie de la Bretagne et de stockage pour les périodes où nous consommons le plus d'électricité.
- 3- d'avoir une alternative moins dépendante des conditions techniques de terrain (ressources en vent, conditions géologiques de la zone) et avec une production avoisinant 8000h par an, **soit 90% de facteur de charge, contre 35% l'éolien...**et beaucoup moins couteuse !!!
- 4- de bâtir une alternative avec les pêcheurs et le territoire, et adaptée au contexte local
- 5- d'avoir une alternative qui répondrait aux besoins des élus locaux (protection du littoral, des ports)

Alternative proposée par le CDPMEM22



6- d'avoir une alternative compatible avec les enjeux pour la pêche et les ressources marines de la baie de Saint-Brieuc

→ Respectueuse de l'environnement :

Pas de fondations, donc pas d'opérations de battage et de forage pour ancrer les éoliennes

Pas de câbles inter-éoliennes ou de câble de raccordement, donc pas d'opération de type charrue, water-jetting ou tranchage dans la roche pour ensouiller les câbles

= pas de bruits, pas de turbidité, de champs électromagnétiques et d'inconnues sur les impacts sur les ressources marines

pas d'anodes sacrificielles donc pas de relargage de métaux dans la mer

plus de soucis du recyclage des structures EMR et de ses composants (terres rares ?)

→ Compatible avec les activités de pêche :

pas de longue phase de chantier, (construction et démantèlement) et pas de câbles de raccordement évitant ainsi la perte de zone de travail (zones d'exclusion)...correspondant à 3 années pour le projet éolien sur une des zones les plus fréquentées de la manche !!

Alternative proposée par le CDPMEM22



7- de ne plus se poser la question du démantèlement du projet !

8- pour la pêche, de devenir la première flotte de pêche au monde à passer à l'hydrogène !

9- d'étudier avec les costarmoricains le champ des possibles dans l'utilisation de l'hydrogène sur le territoire, notamment d'être le premier territoire à passer à l'hydrogène pour sa mobilité

10- de permettre au territoire d'être impliqué dans toutes les phases du projet (construction, installation, maintenance), et notamment la pêche.

11- de permettre le déploiement d'une filière locale, de développer avec le département, la région des possibilités de formations sur le territoire

12- de développer une alternative dont l'empreinte carbone est quasi nulle !!!

Quel avenir pour les Côtes d'Armor ?



L'éolien posé n'est pas compatible avec notre territoire.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de mener avec le territoire une vraie transition énergétique, basée sur un projet respectueux de l'environnement et du territoire.

Nous espérons que le territoire, aidé par l'Etat, saisira cette chance et que nous serons accompagnés par toutes les forces du département, de la région.....

.....car si cette alternative n'est pas retenue par les Côtes d'Armor, d'autres territoires le feront et ne manqueront pas de mettre en avant que cette transition énergétique aura été menée avec les pêcheurs professionnels et non contre !!

Annexes

Annexe 1 :

Communiqué de presse du CDPMEM22
20 novembre 2020

Annexe 2 :

Communiqué de presse du CDPMEM22

(+ Dossier de presse)

14 octobre 2020

Annexe 3 :

interventions du CDPMEM22 lors de
la réunion du comité de gestion et de
suivi du parc éolien

10 décembre 2020